

ÉCOLE, GRATUITÉ, ÉGALITÉ

La réforme des rythmes scolaires est censée mieux correspondre au rythme de l'enfant et favoriser sa réussite par la découverte de nouvelles activités. À Crépy-en-Valois, celles-ci sont payantes. L'école n'est donc plus gratuite et tous les enfants ne sont pas traités à égalité.

Or l'État et la CAF ont versé des subventions en fonction du nombre d'élèves à chaque commune. Selon le Maire de Crépy, il reste 17 000 euros à charge pour la commune. Si on calcule, cela correspond à 0,06 % du budget.

À Crépy, la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) a provoqué une exclusion massive : seuls 741 enfants sur les 1 600 y participent ! Qui se préoccupe de leurs activités lorsqu'ils rentrent chez eux, parfois seuls ?

Nous pensons qu'au bout d'un trimestre les parents et les enfants peuvent tirer un premier bilan. Un projet aussi important doit être débattu par les principaux intéressés. Nous vous invitons à le faire avec le questionnaire ci-dessous à remettre aux personnes qui vous l'ont distribué ou à renvoyer par internet à l'adresse fdgvalois@gmail.com



Mon bilan de la réforme des rythmes scolaires et des NAP

	OUI	NON
Les enfants se sentent-ils plus reposés avec les nouveaux horaires ?		
Les nouvelles activités périscolaires doivent elles être gratuites ?		
Les activités pédagogiques proposées vous semblent-elles bénéfiques à votre enfant s'il y participe ?		
Est-ce que le temps libéré à 15 h 45, si votre enfant ne participe pas aux activités, vous semble bénéfique pour elle ou pour lui ?		
Est-ce que cette nouvelle organisation vous a créé des problèmes ?		
Les parents doivent-ils être associés au bilan de la réforme des rythmes scolaires ?		



Nous vous rendrons compte des résultats de cette consultation. Si vous souhaitez les recevoir par mail, demandez-les à l'adresse fdgvalois@gmail.com

